

Cour de justice de l'Union européenne COMMUNIQUE DE PRESSE n° 33/17

Luxembourg, le 27 mars 2017

Forum des Magistrats

Célébration du 60^{ème} anniversaire de la signature des traités de Rome

Déclaration de la Cour de justice de l'Union européenne à l'occasion du Forum des magistrats accueillant les Présidents des juridictions constitutionnelles et suprêmes des États membres

Dans le cadre des célébrations du 60^{ème} anniversaire des traités de Rome, un Forum des magistrats des États membres organisé par la Cour de justice de l'Union européenne, accueillant les Présidents des juridictions constitutionnelles et suprêmes, se tiendra à Luxembourg les **27 et 28 mars 2017.**

Le Forum des magistrats aura pour thème : « La justice européenne en réseau : gage d'une justice de qualité ».

La séance de clôture sera retransmise en direct entre 17h00 et 18h00.

À l'occasion de cet anniversaire, la Cour de justice a adopté la déclaration suivante :

« L'Union européenne constitue une Union de droit qui a connu non seulement un élargissement, mais également un approfondissement significatifs depuis la signature des traités de Rome.

Le 60^{ème} anniversaire de cette signature offre l'occasion de souligner l'importance du dialogue, constamment renouvelé, entre la Cour de justice de l'Union européenne et les juridictions nationales, dans le respect des cultures et systèmes juridiques qui leur sont propres et des langues dans lesquelles elles s'expriment.

Dans cet esprit, la Cour de justice de l'Union européenne a accueilli à Luxembourg les Présidents des juridictions constitutionnelles et suprêmes des États membres afin d'approfondir la coopération judiciaire en réseau, gage de l'émergence d'un véritable espace juridique européen.

Elle tient à souligner le rôle essentiel du réseau judiciaire de l'Union européenne formé par les juridictions nationales et la Cour de justice, dans le développement et le respect des droits fondamentaux ainsi que des valeurs de démocratie et de l'État de droit sur lesquels cette Union est fondée.

La Cour de justice de l'Union européenne, en coopération étroite avec les juridictions nationales, continuera à remplir la mission qui lui a été confiée par les traités d'assurer le respect du droit par tous et pour tous et, par là, de garantir les valeurs communes aux citoyens de l'Union et aux États membres. »

Contact presse: Gilles Despeux 2 (+352) 4303 3205

Programme

Lundi 27 mars 2017

9h30 Ouverture du Forum par M. K. Lenaerts, Président de la Cour 9h40 Première séance de travail : « La justice européenne en réseau, élément indispensable d'une justice européenne de qualité » La séance sera présidée par M. K. Lenaerts, Président de la Cour Le thème sera présenté par M. J.-M. Sauvé, Vice-président du Conseil d'État de la République française et par M. M. Szpunar, avocat général à la Cour 11h15 Deuxième séance de travail : « Modalités de la coopération entre la Cour de justice de l'Union européenne et les juridictions nationales » La séance sera présidée par M. A. Tizzano, Vice-président de la Cour Le thème sera présenté par Mme S. Denham, Président de la Cour suprême d'Irlande et M. K. Rennert, Président de la Cour administrative fédérale d'Allemagne et par M. A. Rosas, juge à la Cour 14h45 Troisième séance de travail : « Défi de la coopération en réseau : la protection des données à caractère personnel » La séance sera présidée par Mme R. Silva de Lapuerta, président de chambre à la Cour Le thème sera présenté par M. Carlos Lesmes Serrano, Président de la Cour suprême du Royaume d'Espagne et par M. M. Ilešič, président de chambre à la Cour 17h00 Séance de clôture « 60ème anniversaire de la signature des traités de Rome : d'une Europe des marchés à l'Europe des citoyens » « L'apport de la Cour de justice à la construction européenne », par M. K. Lenaerts, Président de la Cour « L'apport du Tribunal à la construction européenne », par M. M. Jaeger, Président du Tribunal « La perspective d'un État membre fondateur », par M. P. Grossi, Président de la Cour constitutionnelle de la République italienne « La perspective d'un État membre adhérent », par M. R. Norkus, Président de la Cour suprême de Lituanie

Mardi 28 mars 2017

8h45 Présentation des affaires C-490/16, A.S. et C-646/16, Jafari par M. L. Bay Larsen, président de chambre à la Cour 9h30 Assistance à l'audience de plaidoiries dans les affaires C-490/16, A.S. et C-646/16, Jafari, devant la Grande chambre de la Cour